

www.champagnat.org

Mises à jour

10/12/2009 : Le Fr. Emili Turú élu membre du Conseil Exécutif de l'USG

09/12/2009 : Nouveau lien mariste : Colegio Champagnat de Popayan (Colombia)

09/12/2009 : Boletín SED n.º 47 - invierno, 2009

09/12/2009 : Portugal - Prix littéraire Matilde Rosa Araújo

07/12/2009 : Frère défunt : Samuele Piróli (Rio Grande do Sul)

07/12/2009 : Cambodge - Lettre du Fr. Agustí Cassú de Phnom Penh

06/12/2009 : Italie - Combien la vie d'un Frère peut être pleine

04/12/2009 : États-Unis - Frère Ben Consigli est nommé Provincial

04/12/2009 : Vidéo : Manifeste pour la défense des Droits des enfants (Barcelone)

04/12/2009 : Nouveau livre reçu : El hijo del Jacobino - San Marcelino Champagnat (1789-1840) - Claudio Alberti, fms

04/12/2009 : Galerie de photos : Travaux de restructuration de la maison de l'Hermitage - 75

04/12/2009 : Maison générale - Cours de Troisième âge Anglophone

03/12/2009 : Présence mariste dans le monde - Galerie de photos n. 239

Union des Supérieurs généraux

Le Fr. Emili Turú élu membre du Conseil Exécutif de l'USG



L'Union des Supérieurs généraux (USG), réunie en Assemblée ordinaire du 25 au 27 novembre, a renouvelé le Conseil Exécutif pour une période de trois ans. Le P. Pascual Chávez Villanueva, Supérieur général des Salésiens, a été réélu comme Président, et le P. Josep Maria Abella Batlle, Supérieur général des Missionnaires Clarétains, comme Vice-président.

Le Conseil se compose aussi de 10 autres membres, élus en représentation des différentes formes de Vie consacrée. En représentation des Chanoines Réguliers, ce sont les Pères Thomas Handgräter (Chanoines Réguliers Prémontrés) et Javier Alvarez-Ossorio (Congrégations des Sacrés Cœurs – Picpus) qui ont été élus ; pour les religieux cléricaux, les Pères Mario Aldegani (Joséphins de Murialdo),

Javier Alvarez-Ossorio (Congrégations des SS. Cœurs – Picpus), Rino Benzoni (Xavériens) et José Ornelas Carvalho (Déhoniens) ; en représentation des religieux frères, le F. Emili Turú (Frères Maristes) ; pour les moines, Le P. Bruno Marín (Bénédictins – Congrégation de Subiaco) ; pour les Ordres Mendicants, le P. José Rodríguez Carballo (Ordres des Frères Mineurs Franciscains) ; et enfin, le P. Kieran O'Rielly (Société des Missions Africaines) a été élu pour les Sociétés de Vie apostolique.

L'USG, dont le but est de « promouvoir la vie et la mission des différents Instituts au service de l'Église, par une collaboration plus efficace entre eux et un contact plus fructueux avec le Saint-Siège et la Hiérarchie », est formée par le Supérieurs généraux de plus de 200 congrégations religieuses masculines.

NOUVELLES MARISTES

N.º 82 – Année II – 10 décembre 2009

Directeur technique :

Fr. AMEstaún

Collaborateurs de ce numéro :

Fr. Onorino Rota

Luiz da Rosa

Rédaction – Administration :

Piazzale Marcellino Champagnat, 2

C.P. 10250 - 00144 ROMA

Tél. : (39) 06 54 51 71

Fax : (39) 06 54 51 217

Courriel: publica@fms.it

Web: www.champagnat.org

Édition :

Institut des Frères Maristes

Maison Générale – Rome

Province des États-Unis d'Amérique

Frère Ben Consigli est nommé Provincial



Le Frère Supérieur général et son Conseil ont nommé le Frère Ben Consigli Provincial de la Province des États-Unis pour une période de trois ans. Son mandat a commencé le 12 novembre 2009. Au dernier Conseil provincial qui vient de se terminer, les délégués ont élu Conseillers provinciaux les Frères suivants : Roy George (Vice Provincial), Hank Hammer, Kevin Handibode, Ken Hogan, Seán Sammon et Steve Schlitte.

Le Frère Emili Turú, Supérieur général, était présent au troisième Chapitre provincial.

Né le 25 novembre 1962, à Elmhurst, New York, Ben est de la Province des États-Unis. Il détient un Baccalauréat en Histoire et Humanités du Collège de Queens, l'Université de la ville de New York, une Maîtrise en Histoire de l'Université Rutgers du New Jersey, ainsi

qu'un Diplôme professionnel en Administration scolaire de l'Université Saint John de New York.

Durant son postulat (1984-87), il a enseigné l'anglais et l'histoire à l'École Secondaire Archbishop Molloy (ÉSAM) de New York. Après sa première profession, en 1989, il a enseigné les humanités et l'histoire américaine à l'École Secondaire Catholique Roselle au New Jersey. En 1991, il est retourné à l'ÉSAM pour y enseigner l'histoire américaine. Une fois profès perpétuel en 1995, Ben a travaillé en administration scolaire comme Préfet d'études à l'ÉSAM. En 2000, il a été nommé Directeur de l'Académie Saint Joseph de Brownsville, au Texas, mais il a démissionné lorsqu'il a été élu vice-provincial de la Province d'Esopus en 2001.

Conseiller provincial de l'ancienne Province d'Esopus de 1998 à 2001, il est conseiller de la Province des États-Unis depuis sa restructuration en 2003 et il a été élu Assistant du Provincial. Il siège à la Commission des Finances depuis 2001. Ses domaines de responsabilité sont la formation de conseils d'administration scolaires et les œuvres apostoliques provinciales des écoles. En 2005, il a été nommé Directeur pour l'éducation mariste, tâche qu'il assume toujours.

En 2005, Ben a été nommé Directeur de l'Éducation Mariste et en 2009, 2ème Provincial de la Province, pour succéder au Frère John Klein.

Les Maristes partagent des expériences du XXI^e Chapitre général

Brésil

Des dizaines de frères, des laïcs des écoles et des Centres sociaux, des membres du Mouvement Champagnat de la Famille Mariste et des collaborateurs de la Province Rio Grande do Sul se sont retrouvés pour partager des expériences du XXI^e Chapitre général. La rencontre s'est tenue au « Colégio Marista Champagnat », de Porto Alegre, et a été animée par les frères capitulants Lauro Hochscheidt, Pedro Ost e Inácio Etges.

Durant la matinée, le Provincial, Fr. Lauro, a expliqué brièvement la préparation du XXI^e Chapitre général, faisant mention des personnes impliquées, que ce soit à travers l'Assemblée provinciale, la Rencontre des Capitulants ou la Rencontre régionale. Ensuite le Fr. Pedro Ost a présenté aux collaborateurs maristes les moments vécus à Rome, au moyen de photos et autres documents. Il a mis en relief la participation des laïcs, les célébrations, les visites, les groupes d'étude et le déroulement de l'élection du Supérieur général, du Vicaire général et des Conseillers généraux.

La première partie de la rencontre s'est terminée par une célébration eucharistique dans la chapelle de l'école. L'après-midi le Fr. Inácio Etges a coordonné le partage sur le post-Chapitre. Réunis en petits groupes, frères, laïcs et collaborateurs ont réfléchi ensemble sur les appels du Chapitre. Il fallait répondre comment le Réseau mariste de Rio Grande do Sul pourrait donner suite au XXI^e Chapitre général. Les réponses de chaque groupe seront à la base des actions futures dans la Province.

Les Maristes et les Droits des Enfants

Manifeste pour la défense des Droits des enfants

Ce matin, à l'aube de notre XXI^e Chapitre général, je nous invite tous à emprunter les yeux d'un enfant pauvre. Ces mots ont été prononcés dans la salle capitulaire par le frère Seán Sammon, encore Supérieur général. C'était un message adressé à tous les Maristes du monde, frères et laïcs. Aujourd'hui, 20 novembre 2009, après avoir fêté la Convention des Droits des enfants, nous sommes appelés, d'une manière très spéciale, à regarder le monde avec les yeux d'un enfant pauvre et à découvrir dans son regard, la grandeur de la vie, la bonté, la tendresse, les rêves pour grandir et pour marcher, pour vivre une enfance heureuse.

Mais les yeux des enfants, surtout des pauvres, sont aussi témoins de l'égoïsme et de la méchanceté, des abus et de l'exploitation, en définitive de la violation des droits des personnes et d'une manière plus concrète des droits des enfants. C'est pourquoi, aujourd'hui, les Maristes de Catalogne, enfants et jeunes, en commémorant le 20^e anniversaire de la Convention des droits des Enfants, veulent manifester leur engagement concret de travailler pour la justice et la défense des Droits des enfants.

Le frère Emili Turú, nouveau Supérieur général, dans son discours de clôture du XXI^e Chapitre général, exprimait son désir que les Maristes « deviennent experts dans la défense des droits des enfants et des jeunes. Que dans huit ans, quand nous regarderons en arrière, nous pourrions dire que l'Institut a fait des pas très significatifs dans cette direction. » C'est un défi que nous voulons relever.

Aujourd'hui dans un acte institutionnel, quelques enfants liront un manifeste, fruit de la réflexion et de l'engagement d'élèves et de professeurs des écoles et



des œuvres sociales. Les voix des enfants maristes se mêleront aux voix des enfants et des jeunes du monde. Ensuite nous proposerons le manifeste afin que les Maristes expriment leur volonté de nous rejoindre afin de construire un monde plus juste et plus humain pour les enfants.

MANIFESTE POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES ENFANTS

« Le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la Convention sur les Droits de l'Enfant. À l'occasion du vingtième anniversaire de cette Convention, nous, enfants et jeunes des Œuvres Éducatives Maristes de Catalogne, avons étudié les droits et les devoirs des enfants. Nous l'avons fait dans nos centres éducatifs, avec les camarades de classe, avec les éducateurs et éducatrices. Et maintenant, dans chaque site, il y aura une célébration spéciale et un souvenir, parce que

vingt ans plus tard, même si l'on a bien fait avancer les choses, il y a encore des millions de garçons et de filles qui ne peuvent pas jouir pleinement de leurs droits et même nous sommes en présence de nouvelles formes de violation de ces droits.

Comme représentants de nos camarades, nous nous ne sommes pas seulement réunis pour fêter l'anniversaire de la Convention, mais aussi pour élever la voix, pour que tous les enfants du monde aient une voix, un visage et un nom, pour que tous puissent vivre et grandir dignement.

Bien que tous les enfants aient les mêmes droits, nous sommes conscients que ceux de bien des enfants du monde entier se trouvent transgressés et que les gouvernements et la société en général ne font pas tous les efforts nécessaires pour changer cette situation.

C'est une chance d'avoir une famille qui

nous aime, de recevoir une éducation, d'être entouré de gens en qui nous pouvons avoir confiance et d'amis qui nous aident, d'avoir une assistance médicale, de la nourriture et une maison. Bien d'autres enfants ne peuvent pas en dire autant. Pour cela, nous voulons remercier tous ceux qui se préoccupent de nous et qui nous aident pour que les droits des enfants soient respectés.

Il reste encore beaucoup à faire et nous demandons l'engagement de toute la société. Pour ces raisons, nous lançons le manifeste suivant :

- Nous pensons que les enfants ont droit à une éducation gratuite. Tous les enfants doivent apprendre à lire et à écrire et avoir un avenir digne à égalité de chances. Il y a beaucoup d'enfants qui travaillent et qui sont exploités au lieu d'aller à l'école.
- Nous pensons que les enfants ont droit à être traités de la même manière. Chacun doit être respecté, quelle que soit son origine, son sexe, sa langue, sa religion, sa position économique, ses conditions physiques ou mentales.
- Nous pensons que les enfants ont droit de recevoir l'amour et la compré-

hension et d'y répondre.

- Nous pensons que les enfants ont le droit d'être protégés contre toute sorte de mauvais traitements. Ils ont le droit à la vie et au développement.
- Nous pensons que les enfants ont droit à être nourris et vêtus pour ne pas souffrir de malnutrition et ne pas tomber malades. Ils ont droit à une bonne hygiène et à une bonne santé.
- Nous pensons que les enfants ont le droit de choisir, de s'exprimer et d'être écoutés sans que personne ne prenne des mesures contre eux.
- Nous pensons que les enfants ont droit à l'intimité, à leur propre famille, à vivre en marge des intérêts médiatiques ou économiques.
- Nous pensons que, devant les situations qui ont nui à leur situation familiale, les enfants ont droit à être aidés, à avoir une protection et une assistance et, si cela se produisait, un tuteur légal qui les accompagne pour tout ce dont ils ont besoin.
- Nous pensons qu'aucun enfant ne doit être exploité.

- Nous pensons que les enfants ont le droit de vivre et de profiter de leur enfance. Ils ont le droit à ce qu'on ne leur vole pas leur enfance.

Nous voulons aller plus loin que notre environnement le plus proche et manifester d'une manière spéciale notre rejet ferme de toutes les situations que des millions d'enfants vivent quand leur condition humaine est transgressée. Nous rejetons particulièrement la guerre et ses séquelles, l'exploitation du travail et l'exploitation sexuelle, la marginalisation à cause des incapacités physiques ou psychiques, le trafic d'enfants et leur mort dans les réseaux de prostitution, la mutilation et le trafic d'organes, l'esclavage. Nous n'acceptons pas que les enfants soient instruits dans la guerre, qu'ils tuent, ou qu'ils deviennent des soldats. Nous n'acceptons pas que les enfants soient incités à la haine et à la violence. Nous nous unissons à tous les enfants anonymes qui sont passés par ce monde sans avoir reçu d'amour ni de protection.

Par ce manifeste, nous voulons donner un souffle d'espoir à tous ces enfants qui voient leurs droits ou leur personne bafoués. Nous pensons qu'il est très important de les garantir et, pour cela, nous demandons que tous les pays s'engagent, qu'ils acceptent et respectent les droits des enfants. Que les familles, les centres éducatifs, les législateurs, les institutions et la société en général reconnaissent que les enfants sont des personnes ayant des droits et des devoirs, qu'on doit respecter et soigner et qu'ils ont le droit d'être des enfants et de se comporter ainsi.

Nous nous efforcerons de respecter et d'aider les autres, de résoudre les conflits grâce au dialogue, de prendre soin de la nature, d'estimer la liberté, de ne pas gaspiller la nourriture, de rendre heureux celui qui est à nos côtés.

En définitive, nous nous engageons à construire un monde meilleur pour tous.

Un bon présent pour les enfants est un bon avenir pour la société.



Bangladesh